



## REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
(MESRS)



AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION (ANRSI)

Programme : Tethmin

Prime de publication 2025

Termes de références

Octobre 2025

**Appel à candidatures**



[www.anrsi.mr](http://www.anrsi.mr)

# **Prime de publication**

## **1. Présentation**

Afin de soutenir les chercheurs et de capitaliser la recherche en Mauritanie, l'Agence Nationale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (ANRSI) lance sa prime de publication récompensant les articles publiés entre le 1er octobre 2024 et le 30 septembre 2025.

Cette prime est régie par les dispositions de l'arrêté n° 001102 du 10 décembre 2020, comme suit :

	Montant (MRU)
Article dans une revue indexée dans JCR avec FI	4 000/article
Article dans une revue indexée dans Scopus, CAIRN, Sage, Wiley, Open edition, JSTOR, Taylor-Francis, ou parmi une liste d'éditeurs ou revues arabes arrêtée par le CNESRS	2 000/article

## **2. Conditions de participation**

- L'auteur doit être un chercheur mauritanien travaillant dans un établissement de recherche en Mauritanie.
- L'article doit être publié dans la période précisée.
- L'article doit mentionner l'affiliation de l'auteur à un établissement scientifique mauritanien.
- Le candidat doit être le premier auteur de l'article, l'auteur unique ou un des auteurs en absence de candidature d'un co-auteur plus méritant dans la liste des auteurs.
- L'article ne doit pas avoir été primé l'année précédente.
- Une copie de l'article
- Le titre et le résumé en arabe et en français

## **3. Soumission du dossier**

Les candidatures éligibles seront reçues au plus tard le vendredi 25 décembre 2025 à 12h00 par email exclusivement : [candidature@anrsi.mr](mailto:candidature@anrsi.mr)